

Des projets d'horaires de travail de 12 heures ont débuté sur les unités d'obstétrique au CSSS de la Côte-de-Gaspé, l'urgence au CSSS de Matane et l'urgence au CSSS de la Mitis pour une période de six mois (25 mars au 8 septembre 2012)

Les projets d'horaire de 12 heures sont rendus possibles depuis le 12 mars 2011 (entrée en vigueur de la dernière convention collective). Ces projets d'entente font l'objet d'une consultation auprès des membres et impliquent aussi une entente entre l'employeur et le syndicat.

Les membres concernés font ces projets sur une base totalement volontaire. Les ententes prévoient 7 jours de travail sur 14 jours, avec des horaires de 12 heures pour un temps complet. Ces horaires ne peuvent être modifiés pendant le six mois du projet et il y a interdiction à l'employeur d'obliger le travail en temps supplémentaire. Cela est une amélioration notable et significative des conditions de travail des infirmières qui participent à ces projets.

Selon les membres qui y participent, il y a des avantages importants tels que : la stabilisation des équipes de travail, une amélioration de la conciliation travail-famille, une diminution des congés de dernière minute, l'ajout de sept jours de congés consécutifs par période de trois mois et une amélioration des conditions salariales (salaire temps complet, primes, etc.)

C'est un pas vers une solution pour contrer la pénurie mais qui ne peut être exporté « mur à mur » car ce modèle ne peut se concrétiser pour tous.

Les 1^{er} et 2 mai se tiendra le conseil syndical du SIIIEQ à Carleton et plusieurs de vos représentantes y assisteront. Les sujets abordés seront :

- ◆ la réorganisation des relations de travail au SIIIEQ;
- ◆ la négociation locale;
- ◆ les dossiers CSQ (préparation congrès CSQ juin 2012, SISF, régime de négociation);
- ◆ réflexion sur l'attraction dans nos professions;
- ◆ le renouveau syndical;
- ◆ les commissions professionnelles régionales « Mourir dans la dignité »;
- ◆ dossiers fédératifs (démarche planification stratégique, formations initiales, comités convention collective, planification main d'œuvre, équité salariale (maintien)).

M. Réjean Parent, président de la CSQ et Mme Claire Montour, présidente de la FSQ y assisteront.

Joignez-vous aux amis du SIIIEQ



SIIIEQ CSQ

Veillez nous aviser si vous changez d'adresse, au 1 800 463-0671.



Mai 2012

Grain de sel de la présidente

**Bravo et merci aux infirmières auxiliaires! Le 5 mai, on se souvient.
Bravo et merci aux infirmières! Le 12 mai, on se souvient.**

Chaque année, on souligne les journées infirmières auxiliaires et infirmières en souhaitant faire connaître davantage nos professions mais cette année, je souhaite m'adresser à vous directement pour se dire entre nous tout le bien que nous faisons autour de nous, prendre conscience de la reconnaissance de nos patients et se dire que nous avons les plus belles professions du monde! (même si les conditions sont difficiles).

D'ailleurs, une des façons d'améliorer nos conditions est par le biais de la négociation. Depuis quelques semaines se sont enclenchés les négociations locales avec chacun des CSSS. Je tiens d'ailleurs à féliciter tous les membres du SIIIEQ qui se sont présentés aux assemblées pour venir décider et voter quelles conditions de travail vous vouliez voir changer et améliorer.

Surveillez les tracts d'information « Le négociateur » qui vous tiendront informer de l'évolution des discussions.

Sur ce, bon printemps!

Syndicalement!

***Votre présidente,
Micheline Barriault***



11, av. du Transfert Ouest, Mont-Joli (Québec) G5H 1M7
tél. : 418 775-9425 téléc. : 418 775-9426 courriel : reception@siieq.com

Les commissions professionnelles se sont réunies les 2 et 3 avril derniers afin de prendre connaissance du rapport de la commission spéciale « Mourir dans la dignité ».

Les trois commissions : infirmière, infirmière auxiliaire et inhalothérapeute ont émis leurs commentaires sur les 24 recommandations ainsi que les besoins et préoccupations actuels et futurs.

Le tout sera discuté au conseil syndical les 1^{er} et 2 mai prochain et servira d'outil de réflexion pour une prise de position du SIIIEQ. Nous souhaitons que vous soyez associés à cette démarche.

Cette année, les outils promotionnels seront : une lingette nettoyante pour écran (iPhone, iPad, etc.) et une lampe pour signes neurologiques, le tout à l'effigie du SIIIEQ. Elles seront distribuées par vos représentantes locales pour les journées des 5 et 12 mai.

COMMISSION INFIRMIÈRE

Semaine de l'infirmière

Comme par les années passées, des activités seront organisées dans chaque site en collaboration avec le CECIL.

Bonne semaine de l'infirmière!

La commission infirmière de votre SIIIEQ

Vos représentantes :

Marie-Josée Turcotte, CSSS de la Mitis
Céline Michaud, CSSS Baie-des-Chaleurs
Angie Raymond, CSSS de Matane
Hélène Richard, CSSS de la Côte-de-Gaspé
Vacant, CSSS du Rocher-Percé



COMMISSION INFIRMIÈRE AUXILIAIRE

La commission soulignera la journée infirmière auxiliaire en distribuant un objet promotionnel. Nous ferons la présentation de notre affiche qui aura comme objectif de promouvoir notre profession sous le thème « Une profession, une passion en pleine évolution ». Nous distribuerons également un signet dans le but de rappeler aux membres notre rôle au sein de la commission.

Vos représentants de la commission infirmière auxiliaire de votre SIIIEQ :

Marie-Josée Pelletier, CSSS de la Mitis
Josée Miousse Pratte, CSSS Baie-des-Chaleurs
Christian Lambert, CSSS de la Côte-de-Gaspé
Karine Labrie, CSSS de Matane
Julie-Christine Lantin, CSSS du Rocher-Percé (absente sur la photo)



COMMISSION INHALOTHÉRAPEUTE

Les membres des commissions régionales se sont réunis aussi afin de planifier les activités qui auront lieu lors de la semaine des inhalothérapeutes. Cette année, l'événement se tiendra du 30 septembre au 6 octobre 2012.

Durant cette semaine, plusieurs activités seront organisées pour souligner le travail des inhalothérapeutes. L'objectif recherché étant de mettre en valeur et promouvoir notre profession dans nos milieux de travail respectif. Le tout débutera avec la rédaction d'un article spécial qui sera publié au début d'octobre dans le Scoop. Le sujet de l'article sera « l'évolution de la profession des inhalothérapeutes jusqu'à aujourd'hui ». Une présentation des nouvelles pratiques associées à notre profession sera faite dans chaque réseau. Il y aura aussi une collation qui sera distribuée au département d'inhalothérapie de chaque établissement. Finalement, le prochain congrès de l'Ordre des inhalothérapeutes se tiendra les 19 et 20 octobre prochain à l'hôtel Hilton au lac Leamy.

Les membres de la commission des inhalothérapeutes vous souhaitent une très belle semaine.

Alain Leblanc, CSSS du Rocher-Percé
Gino Delarosbil, CSSS Baie-des-Chaleurs
Janie Durette, CSSS de Matane
Louise Lapierre, CSSS de la Côte-de-Gaspé

